

Le St-U Spécial

Mercredi 3 décembre

DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET

DOCUMENT PRÉSENTÉ À LA POPULATION

DE SAINT-UBALDE



DÉCEMBRE 2014

DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE MONSIEUR PIERRE SAINT-GERMAIN AU COURS DE LA SÉANCE DU CONSEIL TENUE LE 24 NOVEMBRE 2014 À 19H00.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Ubalde,

C'est pour moi un devoir intéressant en tant que maire de la Municipalité de Saint-Ubalde de vous présenter à cette période de l'année le rapport sur la situation financière de la municipalité en conformité avec l'article 955 du code municipal, soit:

- 1- Du compte rendu des états financiers 2013 préparés par les vérificateurs Bédard & Guilbault, c.a.
- 2- Des indications préliminaires concernant l'année financière 2014 et les principales réalisations.
- 3- Des orientations générales du budget 2015.

1- COMPTE RENDU DES ÉTATS FINANCIERS 2013 :

A- RAPPORT DES VÉRIFICATEURS:

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Bédard, Guilbault inc.

Comptables agréés

CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique n° A129685

Saint-Marc-des-Carières, 2014-03-17

B- ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DE LA DETTE À LONG TERME:

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013 est de 11,261,820 \$ composé :

- actifs financiers (encaisse, placements, débiteurs, etc.) : 1,379,413 \$
- actifs non financiers (immobilisations, stocks, autres actifs, etc.) : 11,799,378 \$
- passifs (crédateurs et charges à payer, dette à long terme, etc.) : 1,916,971 \$

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2013 s'élevait à 1,541,365 \$ et elle est répartie comme suit :

- 500,206 \$ en règlement de secteur pour une partie de la municipalité
- 732,877 \$ pour l'ensemble de la municipalité
- 306,856 \$ Gouvernement
- 1,426 \$ SQAÉ secteur pour une partie de la municipalité (égout)

C- ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES :

Les revenus pour l'exercice 2013 incluant les transferts se sont élevés à 3,252,954 \$. Les charges (dépenses) se sont élevées à 2,843,663 \$ pour un excédent de l'exercice dans les activités de fonctionnement de 409,291 \$ avant les affectations et autres éléments comptables à considérer.

En tenant compte des revenus d'investissement, de l'amortissement, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, nous terminons l'exercice **avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 205,506 \$.**

Au 31 décembre 2013 pour St-Ubalde, le surplus accumulé et réserves s'élevait à 570,916 \$ composés comme suit : surplus accumulé non affecté 368,916 \$, surplus accumulé affecté 137,000 \$, fonds de roulement 65,000 \$.

Note : Je tiens à préciser la complexité que nous éprouvons dans la présentation de l'information financière résultant des nombreuses réformes et exigences du gouvernement au niveau de la comptabilité municipale depuis le début de l'année 2000, dont entre autres des états financiers consolidés qui incluent notre quote-part de la dette des organismes régionaux tels que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, etc., passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, nouvelles normes quant à la présentation des informations financières, etc. Afin de vous donner les informations concernant uniquement la municipalité, nous devons extraire des informations des états financiers consolidés, ce qui n'est pas une mince tâche. Ainsi, nous

nous efforçons de vous présenter cette information de plus en plus complexe de manière à ce qu'elle vous soit plus compréhensible.

2-INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS (2014) ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

OPÉRATIONS COURANTES:

Je vous présente dans ce rapport les principaux faits saillants et dépenses en immobilisation survenus durant la première année de mandat du conseil. Jusqu'à date et tout au long du présent exercice financier, nous n'avons pas eu de surprises majeures au niveau des dépenses et nos prévisions pour certains postes budgétaires se sont avérées assez justes. Il en résulte que nous devrions terminer le présent exercice financier avec un surplus si la tendance se maintient et qu'aucun imprévu majeur ne survient d'ici la fin de la présente année financière. Voici en résumé les principales dépenses survenues en cours d'exercice dans les différents départements et/ou services municipaux :

HÔTEL DE VILLE – ADMINISTRATION

- 23,875 \$ - Pavage de la rue Hôtel de ville partie arrière donnant accès aux entrées du bureau municipal et du CLSC et réfection de la dalle en pavé-unis pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite au CLSC et au bureau municipal. **Nous remercions le Centre de santé et des services sociaux de Portneuf qui a versé une contribution de 7,850 \$ pour le financement d'une partie de ces travaux.**

- 3,150 \$ - Finalisation et mise en fonction du nouveau site Web de la municipalité

- 7,600 \$ - Fabrication des fenêtres extérieures du bâtiment hôtel de ville; il reste à les installer;

- 4,870 \$ - Aide financière pour le transport scolaire pour la partie année scolaire 2014 uniquement. Un montant similaire sera versé au printemps 2015 pour la deuxième partie du calendrier scolaire 2014-2015 selon le nombre d'élèves ayant bénéficié de ce service.

- Branchement du bâtiment hôtel de ville incluant les bureaux du CLSC au système de chauffage collectif à la biomasse.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 169,738 \$ - Coût pour les services de la Sûreté du Québec sur le territoire de Saint-Ubalde ;
- 37,000 \$ - 3^e remboursement d'une série de 5 au fonds de roulement pour le prêt sans intérêt de 185,000 \$ pour l'achat du camion autopompe 2011 solde à rembourser 74,000 \$ au 31-12-2013 ;

VOIRIE

Nous avons reçu du Ministère de la Sécurité publique un remboursement de 7,934 \$ sur des dépenses admissibles au montant de 14,279 \$ effectuées sur le réseau routier suite aux pluies abondantes survenues en mai 2013.

- 122,100 \$ - Travaux de reprofilage des fossés et de rechargement sur la route Drouin et le rang Ste-Anne (Contribution du MTQ pour la fourniture du MG-20);
- 140,300 \$ - Rang Saint-Alphonse reprofilage de fossés et rechargement en MG-20
- 110,100 \$ - Dépenses d'entretien divers chemins et rangs;
- 17,000 \$ - Achat, transport et épandage d'abat-poussière sur différents chemins municipaux;
- 20,000 \$ - Mandat à Sublime Architecture pour la confection des plans d'architecte du futur garage municipal;
- 23,800 \$ - Aide financière versée pour l'entretien des chemins privés dans le secteur des lacs;
- 371,000 \$ - Construction d'un garage et d'un entrepôt municipal pour lequel la municipalité recevra **une subvention maximale de 241,150 \$ soit 65 % des coûts admissibles**. Cette aide financière est versée dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités sous-volet 5.1 du Ministère des Affaires Municipales;

AQUEDUC & ÉGOUT

- 3,000 \$ - Suivi agroenvironnemental de la qualité de l'eau à la station de pompage au puits d'aqueduc alimentant le réseau municipal;

6,500 \$ - Mandat à Dessau pour une étude sur une nouvelle alternative pour le système de distribution de l'eau potable;

15,300 \$ - Entretien du réseau, réparation de fuites sur le réseau, etc.;

LOGEMENT SOCIAL

10,600 \$ - Participation au déficit de l'OMH de Saint-Ubalde et au Programme de supplément au loyer pour certains locataires de la Villa du Clocher;

LOISIRS

4,750 \$ - Travaux correctifs à l'aréna exigés par l'assureur concernant les extincteurs, système d'alarme et de détection, etc.

3,300 \$ - Modification et rajout au système de son à l'aréna;
- Installation du système de chaufferie à la biomasse dans la partie arrière de la salle paroissiale.

Nous avons reçu au cours de l'année 2014, les subventions et/ou dons suivants pour les loisirs :

Programme Loisirs-Été 2014

Programme Placement Carrière été municipalité subvention 1,658.00 \$

Programme Placement Carrière été CRJ St-Ubalde subvention 3,329.00 \$

Fête Nationale 1,500.00 \$

Autres faits marquants en Loisirs :

Saint-Ubalde en Fête et les courses.

La Fête Nationale.

Soirée d'Halloween.

La Fête des Lutins.

Activités au Parc en ciel et au Presbytère.

2 Tournois provinciaux de hockey mineur.

Tournoi de balle et de volleyball.

Implantation de la forêt nourricière entre le Parc en ciel et le cimetière.

Ouverture officielle du Parc Naturel régional de Portneuf.

URBANISME

Au cours de l'année 2014, nous avons émis 1 permis de construction résidentiels pour une valeur déclarée de 350,000. \$; le nombre total des autres permis généraux et certificats émis jusqu'à présent est de 101 pour une valeur déclarée de travaux de 2,013,958 \$;

9 permis pour des installations septiques ont été délivrés sur le territoire durant l'année 2014.

ENVIRONNEMENT

- 14,300 \$ - Coût d'opération de l'Écocentre dans le rang St-Paul incluant la gestion des Moloks installés à l'entrée du Chemin du Lac Perreault ;
- 5,400 \$ - Achat de végétaux pour le reboisement des rives des lacs incluant une aide financière pour la protection des rives du lac Blanc;
- 1,500 \$ - Contribution versée à la CAPSA (Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne);
- 500 \$ - Club de Chasse et Pêche de St-Ubalde aide financière journée de pêche familiale Lac à la Hache ;
- 1, 225 \$ - Contributions versées aux différentes associations de lac pour le financement des analyses de la qualité de l'eau des plans d'eau où ils sont riverains;
- 2,450 \$ - Dépenses d'entretien du site de la route des fleurs sur le terrain de la Fabrique et acquisition de boîtes à fleurs installées le long du boul. Chabot et de la rue St-Paul. Nous tenons à remercier au nom de la population Mme Sylvie Provost pour son dévouement année après année à maintenir la qualité et la beauté de ces aménagements situés en plein cœur du village au bénéfice de la communauté de St-Ubalde et de nos visiteurs.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

En vertu de la loi, je dois inclure dans mon rapport la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Le maire reçoit une rémunération annuelle de 8,962.92 \$

Objet :

Fourniture et pose de bitume sur un segment du chemin du Lac Blanc et du rang St-Alphonse.

Le 9 juin 2014 **Les Entreprises St-Ubald inc.** **144,808.71 \$ (taxes incluses)**

Objet :

Fourniture et transport de 9,200 t.m de Mg-20 de type granitique

3- ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2015

Restructuration de notre fonction publique :

Des changements majeurs à l'administration prendront place pour les 3 prochaines années. Avec les départs de M. Cauchon en juillet dernier et les départs à la retraite de M. Deraspe (31 Mars) et de Mme. Frenette (1^{er} Aout) en 2015, le conseil a voté des changements importants à l'administration.

Infrastructures routières

En 2014, à la demande du ministère des Transports qui voulait refaire le pont sur la route à Bureau qui enjambe la rivière Charest, et pour bénéficier d'une aide substantielle de celui-ci pour la restructuration de la Route Drouin et du rang St-Anne Nord (±90 000\$ en MG20), nous avons annulé pour 2014 la réfection prévue du dernier tronçon de la route du Lac Blanc.

Nous avons aussi procédé à la réfection du rang St-Alphonse pour permettre le détournement de la circulation sur celui-ci pendant le changement d'un ponceau important sur la route du Lac blanc.

Dès le printemps, nous entreprendrons la restructuration du dernier tronçon de la Route du Lac Blanc menant au village, entre les intersections avec le Rang St-Paul et la Rue St-Philippe.

Je vous rappelle que ces travaux ne sont pas portés au Service de la dette, mais bien acquittés comptant à même le budget annuel et que les échéances proposées au calendrier des travaux de restructuration du réseau routier proposé en 2013 sont actuellement respectées.

Aqueduc

Nous avons en main, signée par le ministre, une garantie pour une participation du gouvernement de 50% des coûts des travaux et études allant jusqu'à un maximum de 3 000 000 \$. Si ces travaux ne sont pas déjà faits, c'est dû au fait que le conseil a jugé les coûts des travaux présentés par la firme Dessau trop élevés. Nous travaillons actuellement à trouver des solutions alternatives afin de réduire ceux-ci de façon substantielle. En 2014, deux rencontres avec le Ministère de l'Environnement nous ont permis d'apporter des modifications majeures au projet. Notre objectif est de réduire les coûts en deçà de 1 500 000 \$. C'est pourquoi dès janvier 2015, nous aurons des rencontres avec certains fournisseurs d'équipements pour valider avec eux la faisabilité de nouvelles solutions.

Nous devrions entreprendre la construction de la nouvelle station de pompage de l'eau potable et la connexion du nouveau puit vers la fin de l'été 2015.

Politique familiale et des aînés

Le conseil, de pair avec le comité de la politique familiale, travaille pour mettre en place des solutions visant l'accueil de jeunes familles afin de contrer le vieillissement de notre population. En 2015 le conseil devrait donc annoncer une série de mesures visant cet objectif.

Maintien de nos infrastructures

Travaux dans nos bâtiments

2014 aura été une année importante avec la construction d'un nouveau garage et d'un entrepôt. Pour 2015 le conseil ne prévoit pas de nouvelle construction mais plutôt des travaux de mise aux normes dans certains bâtiments.

Station d'épuration des égouts

Bien qu'en 2014, nous avons complété le remboursement de l'emprunt de la station, il n'en reste pas moins qu'il faudra toujours investir pour la maintenir à niveau. Nous devons donc à partir de 2015, planifier le remplacement progressif des équipements des stations de pompage qui arrivent après 25 ans à la fin de leur vie utile. Le coût actuel estimé du remplacement des 4 stations est de 200 000\$, il devra se faire progressivement pendant les 6 prochaines années.

L'église

Le conseil municipal ainsi que celui de la fabrique ont formé un comité pour le transfert du bâtiment à la municipalité. Celui-ci chemine et est assisté par un consultant pour ses discussions avec le diocèse de Québec qui le remettra à un organisme sans but lucratif à former.

Le conseil envisage un transfert de propriété pour 2018 à un organisme sans but lucratif à former. Le bâtiment serait alors légèrement transformé et servirait à la fois de lieu de culte et de salle paroissiale. La salle paroissiale actuelle serait alors démolie pour agrandir le stationnement et y inclure une petite halte de vélo.

En terminant je vous rappelle que le conseil régulier est toujours le 2^e lundi du mois et que votre présence est toujours appréciée.



Pierre Saint-Germain
Maire